

N/réf. HR/vh

Lausanne, 20 novembre 2006

Mise à jour des informations sur Internet concernant les documents d'identité

Mesdames, Messieurs les Préposés,

L'Office fédéral de la police (Fedpol) nous communique aujourd'hui, suite à des remarques de citoyens, qu'un certain nombre de communes, tant dans le canton de Vaud que dans les autres cantons suisses, n'ont pas mis à jour les informations relatives à la délivrance des passeports et des cartes d'identité. Fedpol nous prie d'en informer les communes et de leur demander de vérifier leur site, puis de le mettre à jour.

Dans la mesure où le SPOP, à l'occasion de l'introduction du passeport biométrique 06, a revu complètement les pages de son site concernant les documents d'identité, d'une part en créant des pages vaudoises concernant les seules informations spécifiques à notre canton - par exemple adresses, heures d'ouverture des bureaux, documents à fournir, etc. - d'autre part en créant des liens sur le site fédéral www.passeportsuisse.ch, nous souhaitons que vous vous inspiriez de cette conception.

Ainsi, nous vous demandons de ne plus donner d'informations concernant les documents d'identité sur votre site Internet communal, hormis le lieu et les heures d'ouverture de vos guichets consacrés à cette activité. En revanche, vous voudrez bien indiquer, sous forme de liens, les deux sites suivants :

- [Site cantonal des documents d'identité \(www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/papiers-attestations/passeports-et-cartes-didentite/anciens-passeports/\)](http://www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/papiers-attestations/passeports-et-cartes-didentite/anciens-passeports/)
- [Site fédéral des documents d'identité \(www.passeportsuisse.ch\)](http://www.passeportsuisse.ch)

Cette manière de procéder vous évitera d'avoir des pages non actualisées, de même qu'elle vous économisera le travail de mise à jour. C'est la raison pour laquelle nous sommes persuadés que vous y trouverez votre intérêt. A l'avenir, nous entendons adopter le même système s'agissant des informations relatives à l'accueil et au séjour des étrangers, domaines plus compliqués dans lesquels le risque de ne pas disposer de données à jour est encore plus grand.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons, Mesdames, Messieurs les préposés, nos salutations distinguées.



H. Rothen
Chef de service